LA UNE DU BNTRA

La lettre d'information du bureau de normalisation des transports, des routes et leurs aménagements

EDITION #22
Novembre 2026

EDITO

Chers lecteurs,

Cette fin d'année 2026 marque une étape importante pour le BNTRA, avec le renouvellement de son agrément pour cinq ans, témoignant de la qualité du travail accompli et de l'engagement de ses acteurs. Alors que les examens systématiques touchent à leur fin, les entretiens annuels avec les secrétaires rattachés s'apprêtent également à débuter, offrant l'occasion de dresser le bilan des activités et d'échanger sur les perspectives à venir. Dans cette même dynamique, la journée consacrée à la feuille de route stratégique du bureau, le lieu d'échanges entre les groupes de coordination et notre Comité de Pilotage et de la Stratégie (CoPiSt) a permis de dessiner les grandes orientations pour 2027, entre innovation, adaptation au changement climatique et renforcement de l'influence française. Autant de rendez-vous qui témoignent de la volonté du BNTRA de poursuivre ses missions au plus près des besoins de ses parties prenantes.
Bonne lecture.

ÉVÈNEMENT



Le BNTRA voit son agrément renouvelé pour cinq ans

Par décision du 9 novembre 2026, la déléguée interministérielle à la normalisation a officiellement renouvelé l'agrément du BNTRA pour une durée de cinq ans, soit la durée maximale désormais prévue par la réglementation. En effet, le décret n° 2026-93 du 13 février 2026, modifiant le décret relatif à la normalisation, a porté cette durée de quatre à cinq ans. Cette décision fait suite à l'audit d'agrément réalisé le 14 avril dernier par le Comité d'audit et d'évaluation (CAE), dont les conclusions avaient été particulièrement positives. Les auditeurs avaient notamment salué la qualité de la gouvernance public-privé du bureau, les progrès accomplis en matière de management de la qualité et l'efficacité de ses outils opérationnels. Cette décision conforte le bureau dans la poursuite de ses missions et de sa démarche d'amélioration continue au service de la normalisation. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires, présidents et membres de commissions de normalisation, ainsi que nos secrétaires rattachés, pour leur mobilisation et leur contribution à cette réussite collective.

DANS L'ACTU

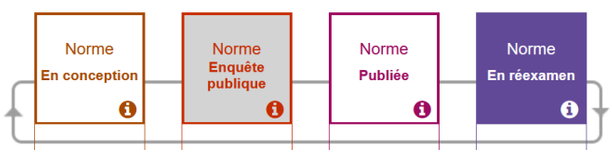




Le BNTRA présent en Corée du Sud pour les travaux sur les systèmes de transport intelligents

Du 19 au 23 octobre dernier, le BNTRA a participé au ITS World Congress à Gangneung, en Corée du Sud, représenté par Jérémie Bossu, qui y a présenté ses travaux sur la mesure des mobilités actives, notamment des déplacements à vélo, à travers une communication intitulée « Challenges of cycling data and metrology of new mobility ». Cette participation s'est poursuivie du 26 au 30 octobre à Sejong, à l'occasion de la 68e réunion de l'ISO/TC 204 « Systèmes de transport intelligents », réunissant les groupes de travail et la séance plénière. La délégation française, composée de L. Blaive, T. Ernst et J. Bossu, a pris part aux échanges visant à faire progresser les travaux de normalisation et à améliorer le fonctionnement du comité. Parmi les 58 résolutions proposées figurent notamment la création d'un sous-comité dédié à l'automatisation de la conduite et aux systèmes de sécurité active, en remplacement de l'actuel WG14, ainsi que l'ouverture d'appels à candidatures pour l'animation de quatre groupes de travail (WG3, WG14, WG17 et WG18). Enfin, une proposition d'actualisation du domaine d'activité de l'ISO/TC 204 a été présentée et fera prochainement l'objet d'une consultation.

Pour aller plus loin : Jérémie Bossu, référent ITS
01 59 44 36 61 - jeremie.bossu@cerema.fr



Dernière ligne droite pour les examens systématiques 2026

La campagne 2026 des examens systématiques entre dans sa dernière ligne droite ! Les commissions de normalisation concernées se sont réunies afin d'examiner les observations recueillies et de se prononcer sur l'avenir des normes de leur patrimoine : confirmation, révision ou annulation.
Parmi les échéances importantes figure l'examen systématique de la norme NF P94-001, relative au repérage de l'amiante environnemental dans les sols et les roches en place, qui se tiendra le 23 novembre prochain à la Grande Arche de La Défense. Publiée en 2021, cette norme constitue un référentiel essentiel pour la prévention des risques liés à la présence naturelle d'amiante dans les formations géologiques. Les échanges permettront d'évaluer la pertinence du document au regard des retours d'expérience et des besoins des professionnels, afin de déterminer les suites à lui donner.

Pour aller plus loin : Youssouf Diomande, secrétaire de la BNTRA/CN RAT
01 59 44 36 84 – youssouf.diomande@cerema.fr

LE SAVEZ-VOUS?

Pourquoi les normes font-elles l'objet d'un examen systématique ?

Une norme publiée n'est pas figée dans le temps ! Pour garantir la pertinence et l'actualité du patrimoine normatif, les normes font régulièrement l'objet d'un examen systématique. Conformément aux Règles pour la normalisation française (RNF), cette procédure concerne notamment les normes d'origine française publiées ou confirmées cinq ans auparavant. Chaque année, entre avril et novembre, les commissions de normalisation concernées sont invitées à se prononcer sur l'avenir de ces documents, en tenant compte des évolutions techniques, réglementaires et des besoins des utilisateurs. Trois décisions sont alors possibles : confirmer la norme en l'état, engager sa révision ou procéder à son annulation. Loin d'être une simple formalité, cet exercice constitue un outil essentiel pour assurer la cohérence, la qualité et l'adaptation continue du patrimoine normatif aux réalités du terrain. Il permet donc de préparer le programme de travail pour l'année à venir.

Des standards de confiance pour vos projets d'avenir.

2026. Tous droits réservés - BNTRA, 110 rue de Paris 77171 Sourdun

Cette lettre d'information est adressée à l'ensemble des partenaires du BNTRA

BNTRA – bntra@cerema.fr